



Successions bénéficiaires assurance vie

Par **NELLARA**, le **21/09/2014** à **11:51**

bonjour, je voudrais vous soumettre une question concernant une assurance vie (GMO la poste) souscrite par mon grand père .Il a deux enfants(une fille et un garçon ;mon père). Mon père est décédé le 20 février 2014 .Les bénéficiaires du contrat d'assurance vie étaient au départ sa fille et son fils.Mais suite à un différent avec sa fille mon grand père a modifié en février 2013 les bénéficiaires du contrat au profit de son fils, uniquement, et à défaut ses arrières petites filles (mes enfants). C'est le seul bien qu'il reste a mon grand père.

je voudrais savoir quelles sont les recours possible de sa fille à l'encontre de mes enfants lorsque mon grand père décédera.Peut elle réclamer quelque chose .

merci de votre réponse
cordialement.